

Gatineau, le 5 février 2021

Aux partenaires concernés

Objet : Nouveau district électoral – Nouvelle désignation

Cher partenaire,

Comme vous avez pu le constater, le territoire de la ville de Gatineau connaît une expansion démographique importante depuis quelques années. Cette situation, qui a un impact significatif sur la vie démocratique municipale, a nécessité la création en avril 2020 d'un 19^e district électoral. Situé dans le secteur ouest de la ville, ce district, qui portera le numéro 5, doit être désigné par un nom significatif et ancré dans les racines d'Aylmer.

Le Comité de toponymie de la Ville de Gatineau a reçu le mandat d'entreprendre la démarche de désignation. Conformément à la pratique toponymique pour désigner un territoire, le nom du nouveau district doit être ancré dans ses caractéristiques géographiques et historiques plutôt qu'être un nom commémorant la mémoire d'une ou de personnes. De plus, le nom du nouveau district doit contribuer à l'atteinte des objectifs du Comité qui travaille à doter Gatineau d'une toponymie rassembleuse et plus représentative de la contribution de tous. C'est pourquoi le Comité priorise la toponymie qui fait place aux femmes, aux Premières nations et qui reflète la diversité culturelle de la population, actuellement sous représentées dans notre toponymie.

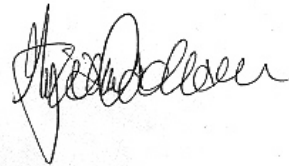
C'est ainsi que pour le nouveau district électoral, le Comité a préconisé une démarche de collaboration avec la communauté de Kitigan Zibi, laquelle a permis de sélectionner un nom d'origine algonquine-anishinabeg et ainsi honorer la culture et la langue des premiers occupants du territoire de Gatineau. Il s'agit du toponyme Mitigomijokan qui signifie « le lieu du chêne ». Ce toponyme est un clin d'œil au nom du district de Deschênes, duquel est principalement issu le nouveau district électoral et dont l'origine sous la forme « des chênes » remonterait au Régime français alors que le portage des Chênes aurait été nommé ainsi en raison de la quantité de chênes à cet endroit.

Le Comité de toponymie est heureux de vous informer que cette désignation sera recommandée pour adoption à la séance spéciale du conseil municipal du 9 février prochain en vue d'une adoption par le conseil le 16 février. Elle permettra de souligner et de rendre hommage au patrimoine autochtone passé et présent sur le territoire gatinois. À l'instar de la place Abinan, ce geste toponymique permet de continuer à tisser des liens entre les Premières nations et Gatineau.

– 2 –

De plus, ce geste fort s'inscrit tout à fait avec l'adoption il y a quelques jours par le conseil municipal d'une résolution au sujet du Plan d'action de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador sur le racisme et la discrimination. Le vaste chantier de ce que nous avons appelé la Réconciliation nous appartient à toutes et à tous : individus, organisations, gouvernements. Le Comité de toponymie est persuadé que cette proposition contribuera à bâtir des ponts entre les communautés.

Nous espérons que les Gatinoises et les Gatinois s'approprient le nom Mitigomijokan et qu'ils le feront rayonner dans les années à venir !



Myriam Nadeau

Présidente du Comité de toponymie
Conseillère municipale

ANNEXE A

Limites territoriales – District électoral numéro 5

Partant d'un point situé à la rencontre des chemins Vanier et Pink, le district numéro 5 est délimité par le chemin Pink, la rue du Prado, le boulevard du Plateau, le ruisseau passant derrière les rues des Scouts et Marjorie-D.-Shackleton, le boulevard des Allumettières, le prolongement de la limite du club de golf Royal Ottawa située à l'ouest de la rue des Parulines, cette limite ainsi que les limites nord et est de ce golf, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Marcel-Chaput (côté ouest), son prolongement vers le sud, le chemin d'Aylmer, la place Samuel-De Champlain, le pont Champlain, la limite municipale sud, le prolongement vers le sud de la limite est du lot 3 115 560, la limite est de ce lot (stationnement Deschênes), le boulevard de Lucerne et le chemin Vanier jusqu'au point de départ (intersection Vanier et Pink).

